ÉTUDE CRITIQUE DES GENRES VOYRIA ET LEIPHAIMOS (GENTIANACEÆ) ET RÉVISION DES VOYRIA D'AFRIQUE

par A. RAYNAL

Les Gentinacées saprophytes sans chlorophylle étaient encore inconnues on Afrique lorsque Baxen (2) décrivit, en 1894, deux espèces africaines de Vogria, V. primuloides et V. platypetata. Ce geure, jusqu'alors restreint à l'Amérique, y est assez diversifié, et présente, outre son adaptation biologique particulière, de nombreux caractères intéressants d'après lesquels furent établies plusieurs classifications. Le dernier travail d'ensemble sur ces plantes est du 6 Giu. (6). Dans sa classification des Gentianacées, il distingue dans ce groupe deux genres, Vogria et Leiphatinos, placés dans deux tribus distinctes (Vogrese et Leiphatimeze). Gius place les plantes africaines dans le genre Leiphatimos, sous les combinaisons. L. primuloides (Bak). Gilg et L. platypetal (Bak). Gilg et L. platypetal (Bak).

Des spécimens récents, dont certains conservés en alcool, sont venus enrichir les collections africaines; il nous a paru nécessaire de revoir, à la lumière de ce matériel nouveau, la position systématique des plantes d'Afrique. Deux études distinctes s'impossient: — 1º discussion de leur appartenance générique, impliquant la définition de la valeur et des limites des genres Voyria et Leiphaimos; — 2º discussion de la valeur systématique des deux espéces africaines.

Nous remercions particulièrement Messieurs les Directeurs des Herbiers de Kew et de Bruxelles, qui ont bien voulu prêter au Muséum de Paris de nombreux échantillons africains de Voyria. Monsieur N. HALLé a mis à notre disposition un abondant matériet, ses remarquables observations et ses excellents dessins, pris sur le vif, qui apportent beaucup à la connaissance des Voyria africains; nous tenons à lui exprimer nos plus vifs remerciements. Que Madame Van Cahvo, qui a bien voulu nous donner son avis à propos des pollens étudiés, accepte l'expression de notre gratitude. Monsieur ADAM nous a communiqué son matériel du Liberia conservé en alecol. et nous l'en remercions vivement.

VALEUR DES GENRES VOYRIA ET LEIPHAIMOS

Quoique rares et d'observation délicate, ces plantes saprophytes furent étudiées en détail, plus peut-être que bien des genres tropicaux, d'un point de vue tant taxinomique que cytologique et biologique; les plantes sans chlorophylle ont toujours particulièrement excité la curiosité des botanistes.

Ces nombreux travaux mirent en évidence des caractères exceptionnels pour la famille, et conduisirent leurs auteurs à des subdivisions tazinomiques d'importance très variable, puisqu'elles furent successivement sections, sous-genres, genres ou même tribus. En outre, les limites et les édilitions de certaines de ces unités varierent largement selon les auteurs. La création de deux tribus par Guto, d'après la morphologie du pollen, incitat à recherche d'autres caractères corrélatis, sin d'étayer cette subdivision majeure au sein de la famille, et de préciser la position systématique des plantes africaines.

Un bref historique permettra de passer en revue les définitions successives des Voyria et des Leiphaimos, après quoi nous étudierons de facon critique les caractères utilisés.

HISTORIOUE

1775. — Aublet (1) crée le genre Voyria, pour deux Gentianacées nouvelles de Guyane, V. cærulea et V. rosea. Il reconnaît en outre l'appartenance à ce genre de Gentiana aphylta Jacquin (10) 1.

1792. — LAMARCK (16) reprend les figures d'Aublet, en ne leur apportant qu'une amélioration technique. Poirer (21, 22) ajoutera un peu plus tard deux espèces à celles d'Aublet.

1831. — Schlechtendal & Chamisso (27) décrivent une plante nouvelle du Mexique, Leiphaimos parasifica, sans rien dire du genre Voyria Aubl.

1839. — Grassbach (7) fait la première synthèse de ce groupe; il fait apparaître la fragilité des limites entre les deux unités existantes : il réunit Vogria et Leiphaimos, mais conserve deux sections distinctes dans le genre Vogria. Les principaux caractères qu'il utilise pour distinguer ces sections donnent le tableau suivant :

 calice entouré d'un « calicule » de 3 bractées; capsule déhiscente de haut en bas;

— sect. 11, Lita Schreber (= sect. Voyria).

Section typique, réduite aux deux seules espèces d'Aublet.
— fleurs à l'aisselle de bractées réduites, sans calicule; capsule déhiscente seulement au milieu, non au sommet :

- sect. I, Leiphaimos (Cham. & Schlecht.) Griseb.

1840. — Splitgerber (29) décrit 4 nouvelles espèces, et donne des dessins précis. Il considère le genre Voyria au sens large, comme Grise-

1. La plante de Jacquin n'est pas celle que Plumien, dans son manuscrit, avait nomée Héléborine aphyllos, flore luleo comme l'écrit Aubier; cette dernière est une Orchèdée (voir Bumanni (4), L. 183, fig. 2) ainsi que Lammack (15) l'a déjà noté.

BACH, mais propose une classification différente; il répartit les espèces en deux groupes qu'il ne nomme pas : I, à tige uniflore, II, à tige bi- ou muitiflore.

- 1845. Grisebach (8) modifie sa classification en fonction des espèces nouvellement commues. Il est amené à distinguer 4 sections dans le genre Voyria; fondamentalement, ce découpage est basé sur la combinaison de deux caractères, déhiscence de la capsule et allongement des filtes staminaux:
- → Capsule déhiscente de la base au sommet.
- Ânthères subsessiles insérées près du sommet du tube de la corolle;
 calice entouré de bractéoles; rhizome tubéreux :
 - sect. I, Lila Schr. (section typique).
 - Aux deux espèces d'Aublet vient s'ajouter une troisième, V. acuminala Benth.
- Capsule déhiscente seulement au milieu.
- Anthères subsessiles insérées près du sommet du tube de la corolle;
 calice non entouré de bractéoles; racines fines;
 - sect. II, Leiphaimos (Schlecht. & Cham.) Griseb.
 - 8 espèces, bien différentes les unes des autres.
- Anthères portées par des filets allongés, insérés au milieu du tube; anthères libres; corolle hypocratériforme :
 - sect. III, Leianthostemon Griseb.
 - Une seule espèce, V. corymbosa Splitg.
- Capsule inconnue; filets staminaux allongés, insérés au milieu du tube de la corolle; anthères connées; corolle clavée :
 - sect. IV, Pneumonanthopsis Griseb.
 - Une seule espèce, V. clavata Splitg.
- Ge découpage aboutit à isoler dans des sections à part quelques espèces qui se distinguent, plus ou moins bien d'ailleurs, d'un noyau assez hétérogène. Leiphaimos.
- 1848. Miquel (17) décrit plusieurs espèces qu'il rattache aux socions de Grasebach (8), et crée une nouvelle section, sect. V. Vogrietla Miq., pour une plante nettement distincte des autres, Vogria parviflora Miq.
- 1851. Miquel (18) éclate le genre Voyria en 6 genres; ils correspondent aux 5 sections de 1848, auxquelles il ajoute le genre Disadena Miq. La classification des Gentianacées saprophytes américaines s'établit alors comme suit:
- Voyriella (Miq.) Miq. = Voyria sect. V, Voyriella Miq. (17).
- Une espèce, V. parviflora (Miq.) Miq.

 Lianthostemon (Griseb.) Miq. = Voyria sect. III, Leianthostemon Griseb. (8).
 - 2 espèces.

- Leiphaimos Schlecht, & Cham.

Ce genre conserve la définition que Grisebach avait donnée à sa section II, Leiphaimos (8). Pour la première fois, son aspect un peu hétérogène est mis en évidence: Miquel y distingue des groupes selon la forme des graines, subglobuleuses ou fusiformes. 8 espèces.

- Disadena Mig.

Genre nouveau, créé pour une plante portant des glandes planes sur l'ocurie; ces organes n'ont alors été observés que chez une seule espèce, Do flanescens (Griseb, Migt, bien qu'ayant vu les deux glandes, Ginseb, Aliq, bien qu'ayant vu les deux glandes, Ginseb, Aliq, bien qu'ayant vu les deux glandes, Ginseb, Aliq, bien qu'ayant vu les deux glandes, Ginseb, active espèce dans sa section II, Letphaimos, dont elle a tous les autres caractères.

— Pneumonanthopsis (Griseb.) Miq. \equiv Voyria sect. IV, Pneumonanthopsis Griseb. (8).

2 espèces.

- Vogria Aublet.

Identique à la section I, Lila (Schr.) Griseb., le genre Voyria s. str. est toujours défini par les caractères donnés par GRISEBACH, et ne contient que 3 espèces.

1865. — Procest (23) reconstitue le grand genre l'ogria, ne conservant des genres de Miquet que l'ogrielle. Il revient à la conception de Gruss-Bacat, et distingue 6 sections basées d'une part sur les caractères utilisés jusqu'ici, d'autre part sur un caractère encore inconnu, le stipe de l'ovaire; ces sections ôrganisent ainsi:

 Capsule déhiscente seulement au milieu, non au sommet (capsule inconnue, sect. V).

Filets staminaux allongés, filiformes; ovaire sans glandes.

Corolle hypocratérimorphe, anthères appendiculées.

sect. I, Leianthostemon Griseb.
 sepèces.

Corolle clavée, anthères obtuses à la base; capsule inconnue
 sect. V, Pneumanthopsis Griseb.

(Variante graphique de Pneumonanthopsis); I espèce.

Filets staminaux nuls ou à peu près.

Ovaire sans glandes.

Ovaire longuement stipité.

- sect. II, Rhopalopsis Progel.

Section nouvelle, crée pour V. obconica Prog.

Ovaire sessile.

- sect. III, Leiphaimos (Schlecht. & Cham.) Grisch.

Ce groupe contient maintenant 10 espèces.

- Ovaire portant deux glandes.

sect. IV, Disadena Mig.

Proget observe ces glandes dans 3 espèces et non plus une seule.

 Capsule déhiscente jusqu'au sommet; corolle infundibuliforme ou hypocratérimorphe; anthéres subsessiles; ovaire sans glandes.

sect. VI, Lila (Schr.) Griseb. (= sect. Vouria).

Section typique, conservant la définition fixée par GRISEBACH.

Ce découpage demeure artificiel : toutes les sections sont faiblement séparées du groupe central *Leiphaimos* qui réunit lui-même des plantes fort dissemblables.

1894. — BAKER (2) décrit deux espèces africaines, qu'il place dans le genre Voyria sans envisager ni leurs affinités, ni leur position dans les sections existantes.

1895. — Gira (6) établit une nouvelle classification des Gentianacées, basée surtout sur le pollen. Il distingue deux tribus, les Vogrices à grain de pollen allongé-courbé, et les Leiphaimez à grain de pollen ovoïde; à part cette différence de forme, ces deux groupes de pollens on en commun des caractères qui les distinguent nettement de ceux des autres Gentianacées : petite taille, exine très peu ornée, intine à peine discernable, pores peu nombreux, sans sillons.

Les Voyriez ne contiennent que le genre Voyria, défini comme par les auteurs précédents, et réduit aux deux espèces d'Aublet.

Dans les Leiphaimez, se placent deux genres, Voyriella, toujours réduit à la seule espèce typique, et Leiphaimas, réunissant toutes les autres espèces, et constitué de 5 sections définies comme elles l'étaient par Paoger (23).

En somme, GLC reprend la classification de Progel en y apportant une seule modification profonde: le genre Vogria s. str. est séparé du reste, et placé dans une tribu distincte.

Les auteurs suivants s'en tiendront à la conception de Gilg, que leurs des aient porté sur l'anatomie ou la cytologie, comme Perror (20), Guérin (9), ou Oehler (19), sur la palynologie, comme Erdymann (5), ou sur la taxinomie, comme Jonker (13).

CARACTÈRES UTILISÉS POUR DÉFINIR LES UNITÉS SUPRA-SPÉCIFIQUES

Chaque caractère sera envisagé séparément; nous essayerons de mettre sa valeur taxinomique en évidence en fonction des observations morphologiques et palynologiques que nous avons pu faire. Nous avons étudié plus particulièrement 6 espèces choisies pour représenter les éléments génériques qui nous concernent :

- Vogria carulea Aubl., espèce-type du genre (Leprieur s. n., mai 1838, Guyane).

 Voyria rosea Aubi., espèce également décrite lors de la description du genre (Leprieur s. n., mai 1838, Guyane).

Voyria aphylla (Jacq.) Pers., espèce affine de la plante africaine et déjà reconnue comme congénère des précédentes par Aublet (Mosén 3191, Brésil ; Glazion 6641, Brésil ; Charlon 6641, Brésil ; Charlo

— Vogria primuloides Bak. (Le Testu 5226, Gabon; N. Hallé 4638, Gabon; Adom 21656, Libéria).

— Leiphaimos parasitica Schlecht. & Cham., espèce-type du genre (Small & Mosier 5685, Floride; Curtiss 2251, Floride).

 Voyriella parviflora (Miq.) Miq., espèce-type du genre (Leprieur s. n., 1847, Guyane).

Le genre Vogriella ne fut étudié que pour confirmer son individualité, et pour acquérir une conception plus précise de la variation à l'inficier de ce groupe très spécialisé. Ce genre se distingue parfaitement par son inflorescence, ses anthéres à connectif élargie de prolongé, son stignet bifide, (voir pl. 1) et son pollen : nous ne l'envisagerons donc qu'occasionnellement au cours de la discussion.

1. INFLORESCENCE.

L'inflorescence est toujours de nature cymeuse, mais souvent très appauvrie : chez les espèces à tige normalement multiflore, on trouve aisément des individus uniflores. Chez Letphaimos parasilica, la cyme prend un aspect presque scorpioïde par développement d'une seule fieur à chaque nœud.

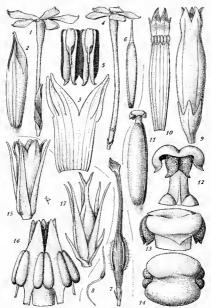
Le développement des bractées florales a été un caractére trés utilisé. Depuis Aubler (1), les Vogria s. str. ont été caractérisés par un calicule de grandes bractées spathacées cachant le calice. Cette définition n'est pas satisfaisante, et cela pour deux raisons :

a) l'image d'Aubler (1, t. 83), fruste et assez inexacte, ne fait pas apparaitre les différences séparant les deux espèces décrites : en réalité, seul Vogria accrulea porte des organes spathacés à la base de la corolle. Vu la rareté du matériel, les auteurs ultérieurs ne purent longtemps qu'utiliser la publication d'Aubler.

b) le « calicule de bractées spathacées » n'est en fait qu'un calice de grande taille, un peu scarieux d'aspect, dont les lobes, papilleux sur les bords, restent collés en 2 (ou 3) lèvres irrégulières, sans pour cela qu'il y ait soudure de ces pièces (voir pl. 1, Vogria cærulea); lorsque la fleur vicilit. il arrive que les sépales se décollent plus ou moins les uns des autres. Entouré à la base d'une paire de bractéoles de taille variable, ce calice donne l'illusion d'un ensemble de pièces spathiforme; son aspect zygomorphe étonnant n'est qu'une apparence.

2. Tubercule.

La racine des *Voyria* est décrite par Aubler comme étant un gros tendreule charnu (1: p. 209); d'après la figure (pl. 83, fig. 1), il semble qu'il ait applé tubercule une masse de racines et de feuilles mortes



P1. 1. — Voyria carrutas Auh. (Leprieur s. n.) 24. feur x 1; 2, celies x 3; 3, celies ouvert, x 1; 5, ceux stamines étachées de la corelle, vue deraule x 10; 6, avair x x 2. — Voyria aphytia (Leo), Pers. (Motors 121); 7, ceptible en déshectes, encourée de la corolle principal de la corelle y la corelle

enchevêtrées. Les auteurs plus récents parlèrent de « rhizome tubéreux », ce qui est le cas général chez les plantes saprophytes dont les racines et les tiges, noueuses, charnues, cassantes, croissent mélées à la litière de feuilles mortes des sous-bois.

3. FRUIT ET GRAINES.

Dès 1839, Gaisenach caractèrisait les Voyria s. str. (* Lila *) par leur capsule entièrement déhisente, celle des autres plantes du groupe ne s'ouvrant que partiellement, au milieu; Aubler a, en effet, dessiné une capsule entièrement ouverte. Étant donnée la persistance de la corolle qui reste collée au sommet du fruit, la déhiseence est un peu difficile à observer; nous n'avons pu observer, ni dans l'herbier de Paris, ni sur les holotypes d'Aubler, de capsule entièrement déhiscente. Ce caractére devra être vérifié.

Les graines présentent une grande variation selon les espèces. Très petites, constituées de quelques cellules seulement (19: p. 700), elles sont unitégumentées¹; le tégument est soit allongé aux deux extrémités, domant une semence longuement fusiforme, soit appliqué sur la masse cellulaire voide. Certaines espèces ont des graines courtement fusiformes, intermédiaires entre ces deux types (voir pl. 3). Il ne semble pas que ces differences d'aspructure.

4. Androcée.

Les filets staminaux, généralement très courts, sont allongés chez quelques espèces. Le niveau d'insertion des étamines est assez variable chez les Gentianacées pour que l'on se garde de lui accorder une trop grande importance taxinomique.

Les loges d'anthères sont soit appendiculées à la base, soit simplement apiculées, soit encore arrondies, selon les espèces.

Les anthères sont dites libres ou connées : ce caractère est parfois difficile à apprécier. Les anthères semblent toujours plus ou moins cohérentes entre elles, mais il arrive qu'elles se séparent lorsque la fleur fane. Cette cohérence est accrue par les sécrétions collantes des nombreuses zones à épiderme papilleux des organes floraux (voir pl. 3). En outre, les anthères sont souvent engrenées dans de petites fossettes du stignate, formant une masse anthèro-stignatique unique, sans qu'il y ait soudure des tissus.

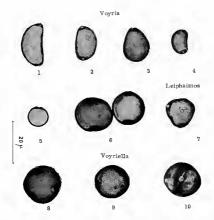
Seul, l'androcée des Voyriella se distingue nettement des autres (voir pl. 1); il contribue, avec d'autres caractères, à l'individualité du genre.

Guérin (9) a montré que les graines de Gentianacées sont normalement unitégumentées.

Gynécée.

L'ovaire porte latéralement, chez de nombreuses espèces, deux petites glandes dont la nature ne semble pas exactement connue, et que nous nous proposons d'étudier prochainement. Leur présence ne peut être mise en corrélation avec aucun autre caractère.

L'ovaire, ou le fruit, peuvent être plus ou moins stipités, comme il arrive parfois dans la famille.



Pl. 2. Graim de poben des enploes choices pour représenter les aumes étains; toutes les cheil client de pour partie de pour partie de pour partie de pour partie de pour de pour partie de pour partie de pour de pour partie de pour partie de pour partie de pour partie de la voyage par

6. POLLEN.

La classification de Gilg repose sur la morphologie du pollen; il caractérise la tribu des Vogriese par un pollen allongé-courbé, et celle des Leiphaimese par un pollen ovoïde. Malheureusement, il n'indique pas sur quelles espéces ont porté ses observations.

Nous avons étudié le pollen de quelques espèces, parmi lesquelles les espèces-types des genres Voyria, Leiphaimos, et Voyriella. Nous avons bien retouve les formes extrêmes indiquées par Gilc, mais il nous paraît impossible de maintenir ses distinctions; par exemple, Voyria aphylla (Jacq.) Pers., placé dans les Leiphaimos par Gilc, a un pollen allongé qui se rapproche de celui de V. cerulea Aubl.

Tous ces pollens sont porés; le nombre moyen de pores peut servir à caractériser les espèces, mais il varie ± à l'intérieur de chaque échantillon. Exine toujours mince, à surface à peine chagrinée ou presque lisse; intine très fine, presque invisible.

Description succincte des pollens des espèces étudiées plus spécialement; les prélèvements ont été faits sur les échantillons cités en tête de ce chapitre.

Vogria cærulea Aubl. (Leprieur s. n.).

Pollen ovoïde allongé, nettement bréviaxe, dissymétrique, 2-poré (3-poré dans 10 % des cas), ayant un pore à chaque extrémité; annulus saillant, d'un diamètre de 2,25 μ env.

Dimensions (extrêmes et moyennes de 20 mesures), en
$$\mu$$
:
(16.5—) 20 (—22.5) × (10.5—) 12.4 (—14.2) μ .

Pollen ovoide allongé, bréviaxe, dissymétrique, 2—poré (1—poré dans 10 % des cas env.), ayant un pore à chaque extrémité; annulus légèrement saillant. d'un diamètre de 2 u env.

Dimensions :

(12—) 13,9 (—15,7) × (9—) 10,2 (—12)
$$\mu$$
.

- Voyria primuloides Bak. (N. Hallé 4038).

Pollen sphérique, rarement un peu allongé, 1—poré; annulus saillant, d'un diamètre de 2 μ env.

Voyria rosea Aubl. (Leprieur s.n.).

Pollen globuleux, souvent légèrement aplati et alors faiblement longiaxe, 2—poré (très exceptionnellement 1— ou 3—porè); annulus très épaissi sur la face interne de l'exine, non saillant à l'extérieur, d'un diamètre de $4.5~\mu$ env.

Dimensions :

(15—) 17,8 (—20,2)
$$\times$$
 (18—) 18,9 (—21) μ .

- Leiphaimos parasitica Schlecht. & Cham. (Curtiss 2251).

Pollen globuleux variant de légèrement bréviaxe à légèrement longiaxe, souvent subtriangulaire en section équatoriale, 3—poré (exceptionnellement 2— ou 4—poré); pores petits, d'un diamètre dépassant à peine 1 µ; annulus très peu marqué, non saillant.

Dimensions :

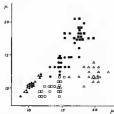


Fig. 3. — Dimonsions des pollens des cinq espèces étudiées; en abscisses, gran d'axe équatorial; en ordonnées, axe polaire. Carrés noirs : Vogria rosca; carrés blancs : V. aphylle; triangles blancs : V. carulea; triangles onies : V. primuloides; points noirs : Leiphaimos parasilea.

On peut donc constater des distinctions quantitatives spécifiques de ces 5 pollens (fig. 1); cependant les nuages de points correspondant à d'autres espèces viendraient probablement recouper ceux-ci. Quoi qu'il en soit, aucune coupure importante n'apparaît; ces pollens sont très homogènes quant aux enveloppes, au true d'apertures, etc...

Seul, le pollen de Vogriella, non décrit ici, se distingue par son exine plus épaisse et plus fortement ornée, et par ses apertures : le pore est au centre d'un court sillon.

CONCLUSIONS

Les caractères utilisés pour subdiviser le complexe Vogria — Leiphaimos (Vogriella mis à part) ne font apparaître ni distinction majeure, ni correlation entre plusieurs critères mineurs. Il est impossible de conserver la classification de Gilg : ces plantes ne peuvent être séparées en tribus distinctes. Parmi les espèces étudiées en détail, Vogria cærulca, V. rosca, V. aphylla (= Leiphaimos aphyllus (Jacq.) Gilg), V. primuloides (= Leiphaimos primuloides (Bak.) Gilg) sont congénériques de façon certaine. La conception générique de GiLG doit également être abandonnée, et on doit revenir à une définition large du centre Vouria.

Nous hésitons eependant à reprendre l'opinion de Grusebach, pour qui Leiphaimos set synonyme de Voyria. Le L. parasitien nous paraît être un élément très marginal parmi les Voyria, en raison du port « burmannioide » de son inflorescence et surtout de la structure particulière de son stigmate; ce dernier élément, jamais décrit jusqu'ici, nous semble digne d'intérêt. C'est pourquoi nous pensons pouvoir maintenir un genre Leiphaimos monospécifique, très proche du genre Voyria, auquel, à la rigueur, il pourrait être intégré.

Ce groupe d'espèces saprophytes constitue une tribu unique, les Voyriex, comprenant 3 genres 1 :

Voyria Aublet (1).

Lamarck ²: (16, 21, 22); Grisebach ²: (7,8) (except. V. mexicana Griseb.); (23); Gilo (6).

= Lita Schneben (28).

Leianthostemon (GRISEB.) Mio. (18).
 Pneumonanthopsis (GRISEB.) Mio. (18).

— Pheumonanthopsis (GRISEB.) M10. (18 — Disadena M10. (18).

— Leiphaimos auci.: Miquel (18), Gilg (6), Jonker (13, 14), p. p., non Schlechtendal & Chamisso (27).

Espèce-type : Voyria cærulea Aublet.

Fleurs terminales isolées ou inflorescences cymeuses ± denses. Sépales soudés sur une partie de leur longueur; corolle dépassant longuement le calice, persistant sur la capsule jusqu'à maturité complète. Stigmate entier, hémisphérique ou en entonnoir, jamais bilablé; il porte souvent 5 (ou 10) légres reux oû se logent les anthères (ou les loges d'anthères). Pollen à exine mince, peu ornée; intine fine; pores peu nombreux.

Une quinzaine d'espèces.

Amérique tropicale méridionale et centrale, Antilles, Afrique tropicale.

Leiphaimos Schlecht. & Cham. (27)

Espèce-type : Leiphaimos parasilica Schlecht. & Cham.

Inflorescences : cymes à entrenœuds développés, portant des fleurs

 Pour chacun de ces genres, nous indiquons brièvement la bibliographie et la synonymie essentielles.

Sous la graphie « Vohiria ».

3. Sous la graphie · Vogra »,

dressées, subsessiles, isolées à chaque nœud. Sépales soudés sur une partie de leur longueur; corolle plus longue que le calice, très papilleus-collaite intérieurement restant collée sur la capsule au cours de la maturation. Stigmate étalé, émarginé, à deux lobes rabattus; entre les folces stigmatiques, pendent, de chaque côté, deux corps d'aspect glanduleux, suspendus à la face inférieure du stigmate (voir pl. 1). Ces 4 corps glanduleux, et les deux lobes stigmatiques rabattus, papilleux et collants, sont insérés entre la corolle et les antières auxquelles ils adhèrent. Pollen du même byœ que celui des Vouria.

Une seule espèce, d'Amérique centrale.

Voyriella (Miq.) Miquel (17) PROGEL (23); GILG (6); JONKER (14).

Espèce-type : Voyriella parviflora (Mig.) Mig.

Inflorescence en cyme compacte globuleuse. Sépales libres; corolle né dépassant pas le calice, très papilleus-collante à l'intérieur, rapidement caduque après l'anthèse. Anthères à connectifs élargis et prolongés en pointes triangulaires, cohérentes avec les stigmatist très papilleux auxquels elles collent. Deux branches stigmatiques. Pollen à enveloppes plus épaisses que dans les genres précédents, colporé.

Deux espéces; Amérique équatoriale.

LES VOYRIA D'AFRIQUE

En 1894, Baker (2) créa deux noms spécifiques pour les deux seules réceise africaines alors connues, et qu'il séparait selon la taille des fleurs et la longueur des lobes du calice (3). Les récoltes récentes, plus abondantes et moins localisées géographiquement, permettent de revoir la valeur de ces espèces. Nos plantes apperaissent d'une grande variabilité, non seulement d'une population à l'autre, mais encore à l'intérieur d'une même population, et nous conduisent à mettre en doute la distinction d'espèces.

Les dimensions de la corolle données par Baken (3 : p. 569) correspondent à des formes extrémes; nous avons constaté qu'elles sont relies par toute une chaine d'intermédiaires que l'on rencontre souvent à l'intérieur d'un même échantillon, à condition qu'il contienne un nombus utilisant d'individus. Ainsi, par exemple, dans la riche récolte Louis 16161. Le diamètre de la corolle varie de 5 à 17 mm.

La longueur des dents du calice est également variable. Baxes (3: p. 5695-70) indique : lobes du calice heaucoup plus longs que le tube (V. primuloides) ou égaux au tube (V. plalgpelala). De nombreuses mesures, portant sur tous les échantillons étudiés, nous ont montré que les lobes représentent 45 à 68 % de la longueur du calice, et que ce rapport, très variable à l'intérieur d'un même échantillon, ne peut donner lieu à aucune séparation.

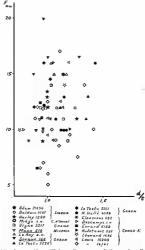


Fig. 4. — Révision des caractères utilisés par Baxen pour distinguer deux Voyria en Afrique: en absesses, d/t.: rapport longueur des dents du calice/longueur du tube; en ordonnées F: diamètre de la corolle. Les échantillons-lypes des deux taxs sont soulignés.

La structure des fleurs est très homogène et, hormis des variations de taille, aucun autre caractère distinctif ne nous est apparu.

En conclusion, nous ne pouvons maintenir de distinction spécifique au sein des Voyria africains, et nous mettons en synonymie les deux espèces de Bakke.

Étant donnée la simultanéité de publication des deux espèces, aucune règle de priorité ne peut s'appliquer, et nous devons choisir arbitrairement le nom à conserver. L'usage n'a pas favorisé l'un plus que l'autre : les deux noms ont été également utilisés, l'un (plalupdala) pour les plantes d'Afrique occidentale, l'autre (primuloides) pour celles d'Afrique centrale. La Flora of W. Trop. Afr. (30) utilise le nom de V. plalupdelale, mais la seule illustration publiée à ce jour (6: p. 103) porte le nom de Leiphaimos primuloides.

L'argument qui guide notre choix est la considération des types : celui de V. primuloides est un échantillon meilleur, plus abondant et mieux distribué dans les herbiers que celui de V. plaiuvelala.

Voyria primuloides Baker

Kew Bull, 1894 : 26 (1894).

- = Leiphaimos primulvides (Bak.) GILG in ENGL. & PRANTI, Nat. Pflanzenfam. 4, 2: 104 (1895).
 - Voyrla platypetala Baker, Kew Bull. 1894: 26 (1894), syn. nov.
 - Leiphaimos platypetala (Bar.) Gilg in Engl. & Pranti, Nat. Pflanzeniam. 4,
 2: 104 (1895).

Type: Soyaux 166, Gabon, in ditione Munda, Sibange Farm; in silvis, parce; 15 janvier 1881 (holo-, K!; iso-, P!).

AUTRES ÉCHANTILLONS, ET RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE :

LIBERIA: J. G. Adam 21656, Monk Nimba, forêt en pente, sous des Amanos bractesos, alt. 1100 m. Ptj. J.T. Baldsein J.T. 9857, Central Prov., Sanokwel Distinct, Bobei Mountain, 29 septembre 1947, K1; W.J. Harleg 1289, Bili Mountain, 6 décembre 1942, K1

Cote n'Ivoire : J. Miège s. n., frontière de Guinée, août 1964, BRI

Ghana: C. Vigne 3217, Ankasa Riv. For. Res. alt. 300', december 1933; Saprophyte 1-2" high, on forest floor; K1

NICEBIA: G. Mann 511, Nun Fliver, 9. 1860, Kl. holotype de V. poloptedale Bals, Ganos: N. Hallé 4638, Belling, mines de fer, al. 1900-560 n., 23 juni 1966 B.G. chanacés saprophytique, terreau de fesilles mortes, au pied d'un rocher vertical et at supplembant; Pj. Mgr. A. Le Roy a. n., plante trouvée dans les forfis de nut. Komo, autour des trones pourris, sur terre, fl. en janv.-éev., 1896; Pj. G. Le Tectus, 2328, Mont Mookhyama per's Kernélék, 22 février 1925, fleurs blanches, aucune feullies; Pj. H. Soquaz: Bd. Nype.

Congo-Kinshasa : J. Claessens 682, Village-Congo, 1910, BR!: Descamps s. n., Lualala, avril 1891, BR1; C. Evrard 6132, Bokuma, Mission catholique, 14 avril 1959, forêt marécageuse, holoparasite sur racines, fleurs blanches à long tube, BR1; R. Germain 4603, Yangambi, rivière Mbutu, 13 octobre 1948, sous-bois, forêt rivulaire, hémi-parasite à fleurs blanc légérement bleuté, BRI; R. P. Hulstaert 536, Bokuma, 25 novembre 1941, bloemstengel zonder bladeren; koort en laag; ?Parasiet??; bloem wit 5 lobben, gamopetale, keik rozig, BRI; Jespersen s. n., rivière Ilié, affluent de la Lomo, affluent de la Lomela rivière; mai 1910; sans chlorophylle, doit être assez rare, toutefois il me semble l'avoir vu auparavant, BRI; J. Léonard 1636, Yamhaw, rivière Lotole (env. Yangambi), 28 janvier 1948, forêt rivulaire ± marécageuse; herbe parasite sur racines de Dichostemma glaucescens Pierre, BR1; J. Louis 15263, 15 km au nord-est de Yambao (autre transcription pour Yambaw), alt. ± 470 m, 18 juin 1939, forêt primitive marécageuse de la Lombo; herbe parasite sur racines affleurant au niveau de la litière, au pied d'un Enlandrophragma palusire; ovaire supère orange, long tube rétréci au sommet, fleur pentaméres blanches, les lobes étalés en étoile, BRI; 16161, 2.5 km au NE du km 18 de la route Yangambi-Yakusu, et à + 6 km au nord du

fleuve, ail. \pm 470 m, 4 octobre 1839; sous-bois, forêt primitive marácageuse des sources de la Bakalonga (affinent de la Choombe); pettle plante parasite mooiore, depassant la litlére de quelques em seutement, fleur terminale blanc de netje, oveire displante, orange, qu'il est, pratiquement impossible de démière s'ut quelle racine elle est fixée; au pied d'un erbre, l'oi pu cependant établir que estte plante était fixée sur racines de Calcasio seundens; allieurs, elle parasitatio cretiamente d'uture septeces β RI l

Bien que toujours rare, la plante occupe une aire assez étendue, correspondant à celle de la forêt dense humide.

COMPLÉMENTS DE DESCRIPTION :

Petite plante tènue, entièrement blanche, fragile, cassante, croissant dans la litière de feuilles en décomposition, sous forêt. Les racines et les tiges circulent entre les feuilles mortes, et, souvent, le sommet de la corolle seul émerge.

Racines rousses, horizontales, divergentes aux ramifications, cylindriques, charnues, épaisses de 0,5-1 mm, hérissées de poils bruns longs de 1 mm.

La lige, longue de quelques centimètres, non ramifice, épaisse de 0,5-1,5 mm, est cylindrique. Elle porte des feuilles opposées, réduites, triangulaires-lancéolées, dressées le long de la tige, longues de 1,5-6 mm. Les entrenœuds tendent à s'allonger vers le sommet des tiges, et varient d'un individu à l'autre; dans une même population (N. Hallé 4038) ils mesurent 2-5 mm sur certaines tiges, 3-18 sur d'autres.

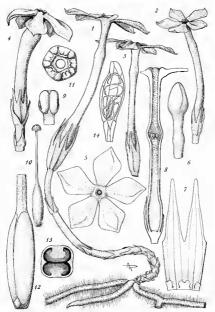
La fleur, unique, est remarquablement grande pour une plante si ténue. Calice tubulaire sur la moitié de sa longueur (en moyenne), légèrement teinté d'ocre-orangé; sépales carénés. La face interne du calice porte, à la base, 5 écailles émarginées, alternant avec les sépales.

Corolle longuement tubuleuse à lobes étalés en roue, blanche, teintée d'orangé à la base et de jaune pâle à la gorge. Tube long de 15 - 30 mm, large de 2 mm env., élargi à la base, et aux 2/3 ou 3/4 de sa hauteur en une ampoule contenant les étamines et le stigmate. Tube extérieurement lises, finement 10-arcvé et 10-côtée jusqu'à l'insertion des étamines, 10-sillonné au-dessus; intérieurement très papilleux, sauf dans le quart intérieur.

Lobes de la corolle imbriqués en un bouton obtus, puis largement étalés, blanc de lait, lancéolés-rhombiques, apiculés, charnus et papilleux à la face interne, vers la gorge. Gorge charnue, renflée en un anneau jaune 5-mammelonné, papilleux.

Étamines à filets très courts. Anthères pressées les unes contre les autres, légèrement cohèrentes entre elles mais non soudées.

Oeaire uniloculaire, ovoide, jaunătre, portant 2 petites glandes planes au bas des sutures placentaires, long de 7 mm env. à l'anthése; style long de 10 mm en général, anguleux, papilleux. Stigmate capit large de 1,8 mm; face supérieure hémisphérique très papilleus; face inférieure légèrement retombante à la manière d'un parapluie, portant 5 bosses qui s'insérent entre les étamines et la corolle, et entre lesquelles



Pl. 5. — Voyria primuloides Bak.: 1, plente entire x 3; 2, autre fleur du même échantillon x 3; 3 et 4, deux fleure d'un autre échantillon x 3; 5, corolle vite de dessux x 3; 6, corolle vite de soute x 3; 7, frequent du cole, face interne, x 10, 5, coupe longitudinale vu par dessout, montrant les fosseltes stanisaises et les bosses internationales x 10; 21, couper x 10; 13, couper transversels d'overès x 10; 13, etc. 10; 13, couper transversels d'overès x 10; 14, princ (fleurity) en et son supeneur sont griebt x 200. (1, 2, 5 a 8; 10 a 13, N. Hallé 2645; 3, 4, 3, Adm. 2786; 14, Le Tettu 2272. — 1 psrt., 5, 6, 8, 10, 11, 33, d'uper éce dessina feut in vvo par N. Later.

sont emprisonnées les anthères. Entre deux bosses, le stigmate porte 2 fossettes correspondant aux deux loges de l'anthère.

Il y a coaptation parfaite entre les loges d'anthére et le stigmate, l'ensemble formant une masse unique dont les éléments sont difficiles à dissocier, mais où aucune soudure proprement dite n'intervient.

La corolle reste sur le fruit au cours de la maturation; la déhiscence de la capsule semble ne pas avoir encore été observée.

Les 'graines sont extrêmement nombreuses dans chaque capsulce Leur structure est très semblable à celle que décrivent Jonow (11) et Oenhem (19) : à l'intérieur d'un tégument unique prolongé, aux deux extrémités, en appendiecs courts, s'observe un groupe de quelques grosses cellules (albumen) entourant un embryon minuscule, qui n'est encore constitué que de quelques cellules. Cette graine ressemble tout à fait à celle de plantes taxinomiquement très éloignées, mais possédant la même biologie saprophytique : des Burmanniacées et des Orchidées; Jonow (11: p. 442), à propos de plantes américaines, avait déjà remarqué cette extraordinaire converence.

On sait encore bien peu de choses sur l'écologie et la biologie de V. primuloides. Elle croît sous les forêts sombres, dans les feuilles mortes, près des troncs pourris, entre des racines enchevêtrées, là où la litière d'humus végétal est épaisse et riche, et où l'eau ne séjourne pas. Les forêts en pente, à une altitude de 800-100 un env. semblent les plus favorables, mais certains échantillons proviennent d'altitudes beaucoup plus faibles. Sa répartition géographique montre qu'elle est limitée aux régions très humides.

Ces grandes lignes de l'écologie des l'ogria avaient déjà été esquissées par Sellareserae (28) puis, plus précisément, par Sanowirt (2), au sujet de plantes d'Amérique équatoriale, ainsi que par Johow (11: p. 417) pour divers saprophytes des Antilles: notre plante africaine a donc les exigences normales des saprophytes des forêts tropicales. Cette remarque est appuyée par le fait qu'on trouve souvent plusieurs espéces de saprophytes, trés rares par ailleurs, réunis sur une surface très limitée; les herbiers montrent souvent des fragments de Gymnosiphon ou de Burmannia mêtés aux échantillons de Voquia.

De la biologie de V. primuloides, on ne sait presque rien. Les conditions et a durée de son cycle végétatif sont inconnues, de même que la nature des mycorrhizes qui lui sont certainement nécessaires.

Sa biologie florale pose également des problèmes. On est frappe par la complexité de la fleur : à elle seule, c'est l'essentiel de la plante. Les épidermes papilleux, glanduleux, sont très développés, les sécretions collantes sont abondantes, et on pourrait penser que des Insectes jouent un rôle dans la fécondation. Cependant, les étamines engagées sous le stigmate auquel elles adhierent indiquent une autogamie; en effet, Centlex (32 pp. 694-700) a mis en évidence un tel phénomène chez les Vogria et Vogriella américains : les grains de pollen germent à l'intérieur des anthères, et gagnent directement les papilles stigmatiques. L'abondance des sécrétions sucrées dans la fleur favorise probablement cette germination sur place; la différenciation glandulaire très poussée à l'intérieur de la fleur favoriserait un type d'autogamie extrêmement évolué.

BIBLIOGRAPHIE

- 1. AUBLET, F. Histoire des Plantes de la Guiane Françoise 1 : 208, t. 83
- 2. Baker, J. G. Diagnoses africanse 1. Gentiangers. Kew Bull. 1894: 26 (1894). — Gentianeæ, in Thiselton-Dyer, Fl. Trop. Afr. 4, 1: 569-570 (1903).
- 4. Burmann, J. Plantarum americanarum fasiculi X continentes plantas quas olim Carolus Plumierius...; 178, t, 183, fig. 2 (1758).
- ERDTMANN, G. Pollen morphology and plant taxomomy; 185 (1952). 6. Gilg, E. - Gentianacew, in Engler & Prantl, Naturi. Pflanzenf. 4, 2: 102-
- 105 (1895).
- GRISEBACII, A. Genera et Species Gentianearum : 206-209 (1839).
- Genlianaceæ, in A. De Candolle, Prodr. 9: 83-86 (1845).
- 9. Guérin, P. Recherches sur le développement et la structure anatomique
- du tégument séminal des Gentianacées, Journ. de Bot. 18 : 52 (1904). 10. Jacquin, N. J. - Enumeratio systematica plantarum quas in insulis Caribæis
- vicinaque Americes continente... : 17 (1760). 11. Johow, F. — Die Chlorophyllfreien Humusbewohner West-Indiens, biologischmorphologisch dargestellt, Jarb. Wissensch. Bot. 16: 415-449 (1885).
- Die Chlorophyllfreien Humuspflanzen nach ihren biologischen und anatomisch-entwicklungsgeschichtlichen Verhältnissen, 1. c. 20: 475-525 (1889).
- 13. JONKER, F. P. Ueber emige Gentlanacese aus Surinam, Meded. Bot. Mus. Herb. Utr. nº 30, in Rec. Tray, Bot. Néerl. 33 : 252-253 (1936).
- Gentianaceæ, in Pulle, Fl. Surin, 4, 1; 414-427 (1936).
- LAMARCK, J. B. Encyclopédie méthodique, Botanique 2: 642 (1786).
- Tableau encyclopédique et méthodique des trois règnes de la nature, Botanique 1 : t. 109 (1792), Miquet, G. — Vagriz Species quasdam Surinamenses recenset, Tijdschr. Wis. en Nat. Wetensch. 2: 122-125 (1849).
- - Stirpes Surinamenses selectaæ : 146-151 (1850).
- 19. Обилев, E. Entwicklungsgeschichtfich-zytologische Untersuchungen an einigen saprophytischen Gentianaceen, Pianta, Arch. Wissensch. Bot. 3: 641-733 (1927). 20. Perror, E. - Anatomie comparée des Gentianacées, Thèse, Paris : 258-260
- (1899). 21. Poiret, J. L. - in Lamarck, Encycl. method., Bot. 8: 770-772 (1808).
- 1. c., Suppl. 5, 1: 494 (1817).
- PROGEL, A. Gentianacew, in Martius, Fl. Brasil. 6, 1: 219-226 (1865). 24. PULLE, A. - Rec. Trav. Bot. Néerl. 6 : 285 (1909).
- 25. SANDWITH, N. Y. Contributions to the Flora of Tropical America V. Kew Bull. 1931 : 54-58 (1931).
- Contributions to the Flora of Tropical America LXX, 1, c, 17: 261-262 (1963).
- 27. SCHLECHTENDAL, D. & CHAMISSO, A. Plantarum mexicanarum a cel. viris Schiede et Deppe collectarum recensio brevis, Linnæa 6 : 387 (1831).
- Schreber, J. C. D. Linnæl Genera Plantarum, ed. 8: 795 (1791). 29. Splitgerber, F. L. - Observationes de Voyria, Tidschr. Nat. Gesch. en Physiol. 7: 129-139 (1840).
- 30. TAYLOR, P. Gentianaceae, in HUTCHINSON & DALZIEL, Flora of W. Trop. Afr ed, 2, 2: 302 (1963).